

COMITÉ ORGANISATEUR DE LA XVI^e OLYMPIADE MELBOURNE 1956

SECOND RAPPORT DU COMITÉ DE CONTROLE

Le concours relatif aux plans et à la construction du stade olympique à Carlton s'est fermé le 8 octobre. Cent quinze projets avaient été déposés. Celui présenté par le Bureau de Frank Heath est sorti premier. C'est lui qui a été engagé comme architecte.

L'estimation de M. Heath pour la construction du Stade s'élève à 1 100 000 livres.

Le Département des mines de l'Etat a terminé ses travaux de sondages sur le terrain.

L'emplacement prévu pour la piscine a été approuvé par le Conseil municipal de Melbourne et le ministre des Biens-Fonds. Cet emplacement est situé dans le Parc Fawkner, entre les routes de Sainte-Kilda et de Toorak. Une superficie d'environ 1 ha. 600 a. a été réservée pour cette construction, et le Département des mines de l'Etat y a commencé des travaux de sondage.

Après entente avec l'Institut royal des architectes, celui-ci a ouvert un concours pour la construction de la Piscine olympique. Les projets devaient être déposés avant le 17 décembre.

Le Comité de contrôle a mis au concours un projet d'emblème olympique. Celui-ci doit symboliser la juridiction olympique de Melbourne et pouvoir être reproduit sur les médailles, brochures et imprimés, selon les décisions du comité. Le comité a approuvé un prix de 100 livres pour le meilleur projet, et des prix de consolation de 25 et 10 livres pour les deux suivants. Ce concours s'est fermé le 2 décembre 1952.

Le Conseil municipal de Melbourne a commencé la construction d'une piste cycliste au Parc Royal.

L'offre de W. T. M. Avery (Aust.) Pty. Ltd., de mettre à disposition, à titre de prêt, des balances pour le contrôle du poids des athlètes, a été acceptée. Des offres d'A. Wander Ltd., de procurer et distribuer de l'Ovomaltine, et de Horlicks Pty. Ltd., de distribuer des produits Horlicks aux athlètes pendant les Jeux, ont également été acceptées.

La proposition d'Omega de procurer appareils et opérateurs pour le chronométrage des Jeux a été acceptée.

Les Stadiums Pty., Ltd. ont proposé au comité de lui réserver l'usage du Stade Ouest de Melbourne pendant la durée des Jeux.

Le G. O. C. Southern Command., Département de l'armée, nous a autorisés à utiliser le Stand de Williamstown pour les concours de tir.

Il a été proposé de réserver les bâtiments d'exposition.

M. E.-J. Holt, engagé comme directeur technique, arrivera à Melbourne le 4 février prochain.

Un sous-comité des communications a été constitué et chargé d'établir un projet relatif aux postes et télécommunications et aux besoins radiophoniques pendant la durée des Jeux.

Le sous-comité de l'approvisionnement et de l'hébergement a été constitué.

The Organising Committee for the XVIth. Olympiad Melbourne 1956

SECOND REPORT OF CONTROL COMMITTEE

The competition for the selection of an architect to plan and supervise the erection of the Olympic Stadium at Carlton closed on the 8th October, and 115 competitors lodged plans. The Office of Frank Heath was awarded first place by the Assessors and has been appointed as Architect.

Mr. Heath's estimate for the construction of the stadium is £ 1 100 000.

The States Mines' Department has completed test boring of the site.

The site for the construction of the Olympic Swimming Pool has been approved by the Melbourne City Council and the Minister for Lands. The Pool will be constructed in Fawkner Park, adjacent to Saint Kilda Road and Toorak Road. An area of about

four acres has been set aside for the purpose, and boring operations have been started by the State Mines' Department to test the foundations.

Arrangements have been made for the Royal Institute of Architects to conduct a competition for the choice of architect for the construction of the Olympic Pool. Competitors must lodge their designs by the 17th December next.

The control Committee is conducting a competition for a design for an Olympic Symbol. This design must symbolise Melbourne as the venue for the Games and be capable of being reproduced for use on medals, booklets and printed matter at the discretion of the Committee. The Committee approved